



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

ARCANDIS®-Salt

Date de révision: 19.03.2020 Code du produit: j5641_sd Page 1 de 7

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

ARCANDIS®-Salt

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

Produit pour le traitement professionnel de l'eau

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: JOHANNES KIEHL KG

Rue: Robert-Bosch-Str. 9 Lieu: D-85235 Odelzhausen

Téléphone: +49 8134 9305-0 Téléfax: +49 8134 6466

e-mail: info@kiehl-group.com Internet: www.kiehl-group.com

Service responsable: Notrufnummer für deutsch- und englischsprachige Länder: +49/89/19240

Vergiftungsinformationszentrale (VIZ) Österreich: +43 1 406 43 43 Nationale Notrufnummer für die Schweiz (Tox-Zentrum Zürich): 145

Numéro d'urgence France: INRS: +33 (0) 1 45 42 59 59

Numero d' emergenza Italia: Centro Antiveleni - 20162 Milano: 02/66101029 ETTSZ /Egészségügyi Toxikológiai Tájékoztató Szolgálat/, 1096 Budapest,

Nagyvárad tér 2. Ügyeleti telefonszám: +36 80 201-199

Eesti: Häirekeskuse number: 112 / Mürgistusteabekeskuse number: 16662 Emergency telephone number for all other countries: +49/8134/9305-169

KIEHL Austria GmbH Perfektastr. 57; A-1230 Wien Tel. +43 (0) 1 / 604 99 93 KIEHL FRANCE S.A.R.L. 5, rue de Londres; F-67670 Mommenheim Tél. +33 (0) 3.88.59.52.25 KIEHL Italia s.r.l. Via San Rocco, 101: I-16036 Recco (GE) Tel. +39 / 0185 730 008 KIEHL Schweiz AG St. Dionys-Str. 33; CH-8645 Jona Tel. +41 (0) 55 / 254 74 74 Felsőipari körút 3/ D HU-2142 Nagytarcsa Tel. +36 (0) 1 / 348-08 41 KIEHL Hungary Kft. KIEHL Middle East LLC A8-LIU 48/49 - KIZAD Abu Dhabi, U.A.E. Tel. +971 2 550 33 96

1.4. Numéro d'appel d'urgence: +33 (0) 1 45 42 59 59

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) nº 1272/2008

La substance n'est pas classée comme dangereuse dans le règlement (CE) nº 1272/2008.

Non demandé.

2.2. Éléments d'étiquetage

Conseils supplémentaires

Le mélange est classé non dangereux dans le sens du règlement CE n° 1272/2008 [CLP].

2.3. Autres dangers

Aucun à notre connaissance.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Caractérisation chimique

sels inorganiques

RUBRIQUE 4: Premiers secours





conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

ARCANDIS®-Salt

Date de révision: 19.03.2020 Code du produit: j5641_sd Page 2 de 7

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

Après inhalation

Amener la victime à l'air libre.

Après contact avec la peau

Laver abondamment à l'eau.

Après contact avec les yeux

Bien rincer avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières.

Après ingestion

Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Éviter le vomissement si possible.

Consulter un médecin si nécessaire.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Ces informations ne sont pas disponibles.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Movens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

Le produit lui-même ne brûle pas.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Ces informations ne sont pas disponibles.

5.3. Conseils aux pompiers

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin. Le produit lui-même ne brûle pas.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter toute formation de poussière.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans les eaux de surface.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Utiliser un équipement de manutention mécanique.

Après le nettoyage, rincer les traces avec de l'eau.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Pas de précautions spéciales requises.

Préventions des incendies et explosion

Pas de mesures spéciales de protection requises pour la lutte contre le feu.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités





conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

ARCANDIS®-Salt

Date de révision: 19.03.2020 Code du produit: j5641_sd Page 3 de 7

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Entreposer à température ambiante dans le récipient d'origine. Entreposer dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées.

Conseils pour le stockage en commun

Incompatible avec des acides forts et des oxydants forts.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver le récipient bien fermé.

Ne jamais retourner du produit non utilisé dans le récipient de stockage.

Conserver dans un endroit sec.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Ces informations ne sont pas disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Conseils supplémentaires

Aucune valeur limite n'a été fixée jusqu'à présent à l'échelle nationale.

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Non demandé.

Mesures d'hygiène

Pratiques générales d'hygiène industrielle. Ne nécessite pas d'équipement de protection spécial.

Protection de la peau

Non demandé

Protection respiratoire

Non demandé

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: solide (granuleux)

Couleur: incolore
Odeur: aucun(e)

Testé selon la méthode

pH-Valeur (à 20 °C): env. 7,5 (1%) K-QP1012C

Modification d'état

Point de fusion: 801 °C
Point initial d'ébullition et intervalle 1461 °C

d'ébullition:

Point de sublimation:

Point de ramollissement:

Point d'écoulement:

Point d'écoulement:

Point d'éclair:

non applicable

non applicable

Inflammabilité

solide: ne s'enflamme pas gaz: ne s'enflamme pas





conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

ARCANDIS®-Salt

Date de révision: 19.03.2020 Code du produit: j5641_sd Page 4 de 7

Dangers d'explosion

Aucun(e).

Limite inférieure d'explosivité:

Limite supérieure d'explosivité:

Aucun(e).

Température d'inflammation:

ne s'enflamme pas

Température d'auto-inflammabilité

solide: ne s'enflamme pas gaz: ne s'enflamme pas Température de décomposition: indéterminé

Propriétés comburantes

Aucun(e).

Pression de vapeur: indéterminé

Densité (à 25 °C): indéterminé

Densité apparente: 1200 kg/m³

Hydrosolubilité: 359 g/L

(à 20 °C)

Solubilité dans d'autres solvants

indéterminé

Coefficient de partage: indéterminé
Viscosité dynamique: non applicable
Viscosité cinématique: non applicable
Durée d'écoulement: indéterminé
Densité de vapeur: indéterminé
Taux d'évaporation: indéterminé
Épreuve de séparation du solvant: non applicable

9.2. Autres informations

Teneur en corps solides: indéterminé

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Ces informations ne sont pas disponibles.

10.2. Stabilité chimique

Ces informations ne sont pas disponibles.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Ces informations ne sont pas disponibles.

10.4. Conditions à éviter

Aucun à notre connaissance.

10.5. Matières incompatibles

Acides forts et oxydants forts Des métaux

10.6. Produits de décomposition dangereux

Oxydants forts: chlore (Cl2)

Acides forts: Gaz chlorhydrique (HCI)

Information supplémentaire

Ne pas mélanger avec d'autres détergents ou produits chimiques.





conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

ARCANDIS®-Salt

Date de révision: 19.03.2020 Code du produit: j5641 sd Page 5 de 7

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. DL50/orale/rat = 3000 mg/kg

Irritation et corrosivité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. irritation modérée de la peau

Irritation légère des yeux

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Aucun(e).

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Aucun(e).

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Information supplémentaire

Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Ces informations ne sont pas disponibles.

12.4. Mobilité dans le sol

Ces informations ne sont pas disponibles.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ces informations ne sont pas disponibles.

12.6. Autres effets néfastes

Ces informations ne sont pas disponibles.

Information supplémentaire

Aucune atteinte à l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

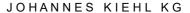
Recommandations d'élimination

Eliminer comme déchets spéciaux conformément aux réglementations locales et nationales.

Code d'élimination des déchets - Produit

060314

DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE MINÉRALE; déchets provenant de la FFDU de sels et leurs solutions et d'oxydes métalliques; sels solides et solutions autres que ceux visés aux rubriques 06 03 11 et 06 03 13





conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

ARCANDIS®-Salt

Date de révision: 19.03.2020 Code du produit: j5641 sd Page 6 de 7

Code d'élimination des déchets - Résidus

DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE MINÉRALE; déchets provenant de la FFDU de sels et 060314

leurs solutions et d'oxydes métalliques; sels solides et solutions autres que ceux visés aux rubriques

06 03 11 et 06 03 13

L'élimination des emballages contaminés

Aucun(e).

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1. Numéro ONU: non applicable 14.2. Désignation officielle de non applicable

transport de l'ONU:

14.3. Classe(s) de danger pour le

transport:

14.4. Groupe d'emballage: non applicable

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR Non

L'ENVIRONNEMENT:

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non demandé

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

non applicable

non applicable

Information supplémentaire

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires UE

Information supplémentaire

Le produit ne nécessite pas d'étiquetage conformément aux directives de la CE et aux réglementations nationales du pays concerné.

Législation nationale

Classe risque aquatique (D): 1 - présente un faible danger pour l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Modifications

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 1

Abréviations et acronymes

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals





conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

ARCANDIS®-Salt

Date de révision: 19.03.2020 Code du produit: j5641_sd Page 7 de 7

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service LC50: Lethal concentration, 50%

LD50: Lethal dose, 50%

CLP: Classification, labelling and Packaging

REACH: Registration, Evaluation and Authorization of Chemicals

GHS: Globally Harmonised System of Classification, Labelling and Packaging of Chemicals

UN: United Nations

DNEL: Derived No Effect Level
DMEL: Derived Minimal Effect Level
PNEC: Predicted No Effect Concentration

ATE: Acute toxicity estimate LL50: Lethal loading, 50% EL50: Effect loading, 50%

EC50: Effective Concentration 50%

ErC50: Effective Concentration 50%, growth rate NOEC: No Observed Effect Concentration

BCF: Bio-concentration factor

PBT: persistent, bioaccumulative, toxic vPvB: very persistent, very bioaccumulative

RID: Regulations concerning the international carriage of dangerous goods by rail

ADN: European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Inland Waterways (Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures)

EmS: Emergency Schedules MFAG: Medical First Aid Guide

MARPOL: International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships

IBC: Intermediate Bulk Container SVHC: Substance of Very High Concern

Sigles et acronymes, consulter la liste à l'adresse suivante: http://abk.esdscom.eu